Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/03/2025 à 16h07
Réference de l'AR : 054-200043693-20250212-2025_009-DE
Affiché le 17/03/2025 ; Certifié exécutoire le 17/03/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-01-09

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 12 FEVRIER 2025

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	35	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	2	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	41	(a+b+c)

Objet
PARTICIPATION FINANCIERE INITIATIVES LORRAINE NORD

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MULDER D(BASLIEUX)- MOSCATO P (BAZAILLES)- PAYO M (BEUVEILLE)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- WEISS J (EPIEZ)- GRETHEN PH(CHARENCY) J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- GEORGES D(DONCOuRT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON-SAILLET J(LONGUYON)-WOJCIK JL(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)- LECOINTRE C (LONGUYON)- BORASO M (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) –P HIBLOT (LONGUYON)- PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)-A SIROT (ST JEAN LES LONGUYON)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) -ROESER D (TELLANCOURT)- DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS)- DYE PELISSON A (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)-DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)*: ROUYER G (COLMEY) – LESIEUR P (VILLE HOUDLEMONT)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : JF MARIEMBERG (ALLONDRELLE) à P LESIEUR (VILLE HOUDLEMONT)- D PIEDFER (LONGUYON) à AM TROMBINI (LONGUYON)- E LAHURE (LONGUYON) à JP JACQUE (LONGUYON)- M FAIETA (PIERREPONT) à J MOINEAUX (PIERREPONT)-

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 19/12/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 06 FEVRIER 2025 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Par délibération n°19-18 du 12/03/2019, le Conseil Communautaire autorisait le président à participer aux actions de la structure IPH et de lui verser une subvention correspondant à 0.20 cts€ /hbts et ce sur 5 ans.

Une présentation a été réalisée à Epiez sur Chiers lors du Conseil du 11/03/2023 au cours de laquelle la structure a annoncé devoir augmenter la subvention à 0.26€/hbts/an. Le Conseil a validé cette augmentation lors de sa séance du 23 octobre 2023.

Il appartiendra au Conseil d'autoriser le Président à verser une subvention d'un montant de 0.26€/hbts pour l'année 2024, soit 0.26€ x nbre d'habitants de la CCT2L en 2024 : 0.26 x 15 760 = 4097,60€ et le même montant pour l'année 2025

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Approuve le versement pour l'année 2024 de 0.26€/hbts soit 4097.60 et le même montant pour l'année 2025

Le Président

Fait à LONGUYON le 19/02/2025

Jean-Pierre JACQUE